

# La Roue libre de Thau

Réunion du samedi 2 mars 2019  
15 h - 17 h - Maison de la vie associative

## Présents

- Paul Autran
- Brigitte Pelerein
- Maëlic Philippot
- Daniel Rigaud
- Jean-Pierre Van Vooren
- Cathy Vilarem

## Excusées

- Madeleine Verger
- Jeanne-Marie Beaufreton

## Ordre du jour

1. Contribution au Plan Hérault Vélo
2. Information sur la composition du bureau
3. Atelier Vélo
4. Campagne « A la plage à vélo »
5. Informations diverses : balades du vendredi, suite du recours juridique, demande d'audience au Maire

## **1. Contribution au Plan Hérault Vélo**

Le Conseil départemental de l'Hérault lance un appel aux associations pour qu'elles rédigent un cahier d'acteur comme contribution à l'élaboration de son Plan Vélo.

Le document doit comporter trois parties : une présentation de l'association, notre vision du vélo sur le département (points forts / points faibles), nos propositions. Ce document « cahier d'acteur » doit parvenir au département avant le 15 mars.

Le mercredi 27 mars matin, une rencontre autour du plan vélo se tiendra à Pierres Vives (Montpellier). Il est important que la Roue libre puisse y être présente.

Maëlic indique que, suite aux décisions de l'AG, avec Lina et Francisco, ils ont commencé à travailler sur un document de communication présentant les points noirs, les projets en cours et les propositions de la Roue libre. Cependant, ce travail ne sera pas terminé pour le 15 mars.

Les propositions des participants sont recueillies et permettront de réaliser un premier jet du cahier d'acteur.

## **Décision**

- **Rédiger et envoyer le cahier d'acteur Roue libre de Thau avant le 15 mars au département**

## **2. Information sur la composition du bureau**

Suite à l'AG, les membres du CA se sont réunis chez Paul pour élire le bureau.

**La composition du bureau 2019** est la suivante :

- Président : Paul Autran
- Co-président : Fred Passicot
- Trésorière : Madeleine Verger

- Secrétaire : Daniel Rigaud
- Co-secrétaire : Jeanne-Marie Beaufreton

Lors de cette réunion, il a été décidé que tous les membres du CA (donc pas seulement les membres du bureau) se réuniraient tous les mois (autour du 15) pour rendre opérationnelles les décisions et orientations prises lors des réunions mensuelles (ouvertes à l'ensemble des adhérents et sympathisants).

La prochaine réunion est le 15 mars à 18 h 30 chez Jeanne-Marie.

### **Décision**

- **Pérenniser une réunion mensuelle du « bureau » ouvertes aux membres du CA**

### **3. L'atelier d'autoréparation de vélos**

L'AG a tracé comme perspective la recherche d'un local plus vaste et mieux adapté à l'activité de réparation.

Le texte de l'annonce à diffuser à notre fichier (adhérents, sympathisants, associations, institutionnels) :

*« La Roue libre de Thau recherche un local (ou un espace dans un local) pour son atelier d'autoréparation de vélo de Sète qui se tient tous les samedis matins de 11 h à 13 h. Nos besoins, dans l'idéal, sont : 80 m<sup>2</sup> si possible situés en centre-ville, évidemment partageable avec une autre association ou structure. »*

Daniel indique que le **flyer atelier vélo** a été réalisé (par Paul et Jean-Pierre) et envoyé pour reproduction par la Ville de Sète via la saisine.

Par ailleurs, plusieurs adhérents cherchent un **local pour garer leur vélo** en centre-ville.

La Roue libre se propose de faire une annonce auprès des adhérents et sympathisants :

*« Plusieurs adhérents de la Roue libre de Thau cherchent un local à partager pour garer leurs vélos. Dans l'idéal, un local de type garage, en centre-ville, sécurisé. »*

### **Décision**

- **Diffuser l'annonce pour la recherche d'un local vélo plus vaste et pour un garage vélo partagé**

### **4. Campagne « à la plage à vélo »**

Déjà évoquée lors de la dernière réunion à propos de balades familiales, l'opération « A la plage à vélo » consiste à proposer des trajets encadrés pour les parents et les enfants. Cathy évoque, à titre d'exemple, la liaison Triolet - Lido qui est dangereuse et pour laquelle aucun itinéraire n'est satisfaisant.

### **Décisions**

- **Construire les outils de la campagne « à la plage à vélo » :**
  - itinéraires
  - communication (visuels, affiche, flyer)
  - cibler les publics et les moyens de les toucher

## 5. Informations diverses

### 5.1. Les balades du vendredi

Brigitte et Jean-Pierre proposent d'organiser des balades hebdomadaires le vendredi ouvertes à toutes et tous toutefois destinées à des cyclistes confirmés disposant d'un matériel sûr.

La prochaine balade du 8 mars sera le tour de l'étang de Thau.

### Décisions

- Brigitte est volontaire pour se former à la gestion du logiciel d'envoi de mails (send in blue)

### 5.2. Les suites du recours juridique

Maëlic interroge sur les suites données au dépôt du recours contentieux auprès du tribunal administratif (double-sens cyclable en zone 30).

Daniel indique que le dossier est toujours au même point depuis les deux courriers du 23 janvier 2019 : le premier étant une mise en demeure adressée au TA (afin qu'il demande à la Ville de répondre) et le second un courrier au Maire ouvrant la possibilité d'une négociation sur les rues à mettre ou non en double sens.

Il est possible de suivre l'évolution de notre dossier sur le site du TA. Voici une copie d'écran du dossier :

**DOSSIER** 1802487 - ASSOCIATION LA ROUE LIBRE DE THAU / COMMUNE DE SETE

- Affectation : 5ème Chambre

---

État du dossier

En cours d'instruction

---

Parties

Requérants et défendeurs

Qualité	Nom	Mandataire
Requérant	ASSOCIATION LA ROUE LIBRE DE THAU	
Défendeur	COMMUNE DE SETE	SCP SVA

---

Historique

Le signe ↴ indique les sous-événements

Date	Mesure	Acteur	Qualité	Délai
28/05/2018	Requête nouvelle	ASSOCIATION LA ROUE LIBRE DE THAU	Requérant	
06/06/2018	Accusé de réception de la requête	ASSOCIATION LA ROUE LIBRE DE THAU	Requérant	
06/06/2018	Communication de la requête	COMMUNE DE SETE	Défendeur	60 j
23/10/2018	Réception d'une lettre	SCP SVA	Avocat	
25/10/2018	Communication de la procédure	SCP SVA	Avocat	
24/01/2019	Réception d'un mémoire	ASSOCIATION LA ROUE LIBRE DE THAU	Requérant	

Paul indique que le **service voirie** de la Ville de Sète a récemment recruté une nouvelle agente qui manifestement intervient sur les marquages cyclables. C'est plutôt encourageant !

Maëlic s'interroge toutefois sur l'occupation de la **Place Briand** par le stationnement automobile (marquages récents) et demande s'il ne serait pas opportun d'organiser une vélorution pour manifester notre opposition, d'autant que les arceaux vélos du 8 mai 45 (devant le cinéma) ont été supprimés !

### **5.3. demande d'audience au Maire**

Maëlic suggère que l'association demande un **rendez-vous au Maire** en invoquant l'anniversaire des quatre ans de la Roue libre de Thau afin de pouvoir évoquer avec lui la question de la place du vélo dans Sète. Moyen de le féliciter pour les bons points (par exemple, l'aménagement de la Corniche de Neuburg) et l'interroger sur les mauvais points (absence de DSC, projets de parkings souterrains en centre-ville).

### **Décisions**

- Ces sujets seront abordés et opérationnalisés lors de la réunion du « bureau » le 15 mars prochain.

**Prochaine réunion le samedi 6 avril 2019 - 15 h - 17 h MVA de Sète**

